



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INDRE-ET-LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2017-11011

PUBLIÉ LE 13 NOVEMBRE 2017

Sommaire

Direction du pilotage des politiques interministérielles

37-2017-11-13-001 - SNCF Immobilier déclassement des ex terrains de tennis St Pierre
des Corps (2 pages)

Page 3

Direction du pilotage des politiques interministérielles

37-2017-11-13-001

SNCF Immobilier déclassement des ex terrains de tennis St
Pierre des Corps



DECISION DE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC

(Établie en deux exemplaires originaux)

Réf. SPA : CL6686-03

Déclassement des ex-terrains de tennis CE de SAINT-PIERRE-DES-CORPS du domaine public ferroviaire

Le conseil de surveillance de la SNCF

Vu le code des transports, notamment son article L. 2102-17 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, et notamment son article L. 2141-1 ;

Vu la loi n°2014-872 du 4 août 2014 portant réforme ferroviaire et notamment son article 25 portant création de l'Etablissement public dénommé « SNCF » à compter du 1^{er} décembre 2014;

Vu le décret n° 2015-137 du 10 février 2015 relatif aux missions et aux statuts de SNCF, notamment son article 39,

Vu l'Arrêté du Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie du 25 juin 2015 fixant les obligations d'information de l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières (ARAFER) des projets de déclassement de la SNCF, SNCF Réseau et SNCF Mobilités,

Vu la délégation de pouvoirs conférée par le Conseil de Surveillance de SNCF à Benoît QUIGNON en date du 26 octobre 2017,

Vu l'avis du Conseil Régional de Centre-Val de Loire en date du 16 mars 2017

Vu l'autorisation de l'Etat en date du 24 juillet 2017 ;

Considérant que le bien n'est plus affecté aux missions de SNCF,

DECIDE :



ARTICLE 1

Code INSEE Commune	Lieu-dit	Références cadastrales		Surface (m ²)
37233	Rue des Epines Fortes	AN	53	712
37233	Rue des Epines Fortes	AN	54	52
37233	Ru des Epines Fortes	AN	56	2 289
TOTAL				3 053 m²

Le terrain sis rue des Epines Fortes à SAINT-PIERRE-DES-CORPS tel qu'il apparaît dans le tableau ci-dessous et sur le plan joint à la présente délibération sous teinte jaune, est déclassé du domaine public ferroviaire.

ARTICLE 2

Copie de la présente délibération sera communiquée au Ministre chargé des Transports.
La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de Haute-Loire.

13 NOV. 2017

Le Directeur Général de SNCF IMMOBILIER

Benoît QUIGNON